



Accès à la hors classe 2016 Fiche de contrôle syndical



A retourner au SNUipp-FSU 63 par courrier postal ou voie électronique

NOM Prénom		Date de naissance	
Adresse		Téléphone	
Adresse électronique			

Affectations	Année scolaire	COMMUNE et Ecole (préciser REP ou REP+, le cas échéant)
	2013-2014	
	2014-2015	
	2015-2016	

Echelon au 31/08/16		Note d'inspection au 31/12/15		Date dernière inspection	
------------------------	--	----------------------------------	--	-----------------------------	--

Calcul du barème		Nombre de points	Cadre réservé au SNUipp
Echelon	2 points par échelon au 31/08 de l'année civile en cours		
Note d'inspection	au 31/12/2015		
Note actualisée	+ 0,25 pt par année de retard à compter du 31/12/12. Note plafonnée à +1,5 pts et à 19 après actualisation.		
Education prioritaire	1 point en REP ou 2 points en REP+ pour exercice continu, à temps plein ou à temps partiel, pendant 3 ans		
Direction d'école	1 point pour toute direction		
Conseiller pédagogique	1 point		
	Barème		
	AGS		

Etes-vous syndiqué(e) au SNUipp-FSU ?

Oui Non

➤ En cas d'égalité de barème, c'est l'AGS qui est utilisée pour départager les candidats. A défaut, c'est la note puis la date de naissance avec priorité au plus âgé qui sont prises en compte.

➤ Congé parental : la 1^{ère} année compte en totalité et les deux années suivantes pour moitié

SNUipp 63 – Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC – Section du Puy-de-Dôme

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND

Tél 04.73.31.43.72 ✉ Snu63@snuipp.fr